

Rapport de la commission concernant le
Préavis municipal 1-1/21

Projet d'implantation d'un chauffage à
distance à bois sur le site scolaire du
Verneret - Demande de crédit d'étude

Chavornay, le 12 février 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de Messieurs Nicolas Aubert, Pierre Demierre, Trajko Gligorov, Roger Métroz et Christian Gerber s'est réunie le mercredi 9 février 2021 en présence de Messieurs Eric Gorgerat, municipal et Christian Kunze Syndic. Nous les remercions pour les réponses apportées à nos questions.

La centrale à bois avait été envisagée, lors de la construction de la nouvelle salle de Sport. Cette variante n'ayant pas été retenue à l'époque, la Municipalité l'avait tout de même envisagée à moyen terme en ajoutant lors de la construction de la salle de sport, des locaux avec des silos à plaquettes.

Pendant ces *presque* 30 années, la fiabilité des centrales s'est améliorées, le site du Verneret s'est agrandi et le triage forestier est prêt à répondre à notre demande.

La commission a également retenu les arguments qui ont été entre autres,

- de valoriser la présence des locaux techniques et des silos sur le site,
- de réutiliser le chauffage du bâtiment AA à bon escient,
- de permettre le chauffage à distance, les travaux préparatoires terminés,
- de répondre à la stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

La commission est consciente que l'exploitation d'un chauffage au bois sera plus onéreuse qu'un chauffage conventionnel. Toutefois, et bien que le débat concernant le moyen de chauffage s'est fait, la commission émet le vœux que l'étude financée nous soumette avant la phase 3,

- un comparatif de solutions de chauffage tenant compte des aspects financiers et écologiques,
- une évaluation entre un système à une ou deux chaudières.

Conclusion:

La commission à l'unanimité invite le conseil communal de Chavornay,

- vu le préavis de la Municipalité n° 01-01/21,
- ouï le rapport de la commission ad hoc,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide,

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 43'120.00 HT pour l'étude du projet d'implantation d'un chauffage à distance « CAD » sur le site du Verneret,
- d'accorder à la Municipalité d'entreprendre les travaux préparatoires entre les bâtiments C et AA pour 114'000.00 HT,
- de demander à la société « Le triage Sàrl » d'étudier la possibilité d'alimenter en bois la centrale de chauffe,
- de régler ce montant par la trésorerie courante et de le porter sur un compte au bilan, amortissable en 10 ans au maximum pour la partie étude et de 30 ans pour la partie travaux.

La commission :

Pierre Demierre :



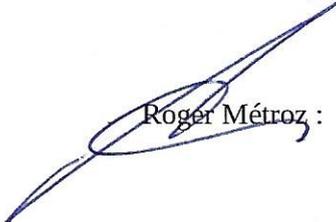
Nicolas Aubert :



Trajko Gligorov :



Roger Métroz :



Christian Gerber, rapporteur :

